



CONSEIL MUNICIPAL D'HARFLEUR
LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026 A 18H30

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217603414-20260928-DEL2026-127-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2026

Publication : 01/10/2026

DEL2026-127

N° 26 09 04

Rapporteur : Tony LEPRÊTRE

INFORMATION

Délégations données au Maire par le Conseil Municipal

. Décisions - Communication

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 29

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville d'Harfleur légalement convoqué le vingt-et-un-septembre deux mille vingt-six s'est réuni à la Mairie d'Harfleur, dans la salle du Parc – Centre Françoise Dolto, sous la présidence de Monsieur Tony LEPRÊTRE, Maire.

PRÉSENT(E)S : 26

Tony LEPRÊTRE, Franck GROUSSARD, Laurence VAUSSY, Stéphane LEBESNE, Wanda MACDANIEL, Romuald AMI, Marion HAUGUEL, Olivier LE BASTARD, Sylvie CHAPELLE, Céline PROUST, Sabine SALÉ, Joaquim SOREL, Monique LEVASSEUR, Nicolas ARENSMA, Yvonne DAVID, Vincent GORAGUER, Josiane FOURNET, Alexy LEPRÊTRE, Ryan MAUROVIC, Clara CHERRIER, Kévin CROCHEMORE, Justine DUCHEMIN, José GUTIERREZ, Josette DUREL, Dominique CHARPENTIER, Sylvie RIFFELMACHER.

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S AYANT DONNÉ PROCURATION : 3

Ghislain PORET à Laurence VAUSSY, Alyssia LEBESNE à Stéphane LEBESNE, Faïza ANBAR à Kévin CROCHEMORE.

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S SANS PROCURATION : 0

ABSENT(E)S : 0

Votants : 29

Secrétaire de séance :

Laurence VAUSSY

Délais et voie de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Mesdames, Messieurs,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2122-22 et L. 2122-23 ;

VU la délibération n° 26 05 03 du 6 mai 2026 relative à la délégation de signature accordée à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Aussi, en vertu de la délégation qui m'a été donnée par le Conseil Municipal, je vous informe des domaines dans lesquels cette délégation a été utilisée.

En conséquence et après en avoir délibéré, je vous propose que le Conseil Municipal :

- **prenne acte de la communication des envois des décisions transmis au contrôle de légalité et relatifs aux affaires suivantes (dont copies jointes) :**

N° Décision	Titre
DEC2026-010	Affectation propriété communale Parc de stationnement Arthur Fleury Place de stationnement couvert moto n° 37 . Renouvellement – Signature - Autorisation
DEC2026-011	Affectation propriété communale Parc de stationnement Arthur Fleury Place de stationnement extérieur n° 43 . Résiliation – Convention - Autorisation
DEC2026-012	Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire Marché de fourniture de produits et petits matériels d'entretien Société PLG Avenant n° 1 . Signature - Autorisation
DEC2026-013	Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire Marché de fourniture de produits à usage unique Société PLG Avenant n° 1 . Signature - Autorisation
DEC2026-014	Audit financier Société Lexfis . Signature – Autorisation
DEC2026-015	Affectation propriété communale Groupe scolaire de Fleurville 70 rue Robert Ancel – Logement F4 . Résiliation – Bail - Autorisation
DEC2026-016	Suivi incendie Centre de Loisirs « Les Deux Rives » Intervention mission économiste – Cabinet Coefficient . Proposition honoraires – Signature – Autorisation
DEC2026-017	Affectation propriété communale Parc de stationnement Arthur Fleury – Place n° 31 Monsieur Fouache Gilles . Attribution – Signature – Autorisation
DEC2026-021	Accès riverains et commerçants Rue du Grand Quai Madame Pitte Elodie . Convention – Résiliation – Autorisation

Délais et voie de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

DEC2026-022	Affectation propriété communale Locaux municipaux 55 rue de la République Association La Roue Libre . Renouvellement – Convention – Signature – Autorisation
DEC2026-023	Versement du capital décès à Madame Céline Ouldnaïr suite au décès de Monsieur René Ouldnaïr . Montant – Versement – Autorisation

LE CONSEIL PREND ACTE

Fait et délibéré les jours et ans sus indiqués
Pour extrait certifié conforme

Laurence VAUSSY
Secrétaire



Tony LEPRÊTRE
Maire

Délais et voie de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

